

Toutes les raisons d'agir

Il n'est pire sourd que celui qui ne veut entendre, dit l'adage. Le moins que l'on puisse dire, c'est que celui-ci s'applique parfaitement au gouvernement de Dominique de Villepin.

En effet, en dépit des puissants mouvements sociaux du premier semestre, en dépit des exigences portées par le scrutin du 29 mai, la politique menée creuse toujours le même sillon.

Cette logique de la recherche du profit poussée à l'extrême, des cadeaux multipliés au MEDEF, en un mot, du libéralisme le plus débridé, s'est largement exprimée dès le début de l'été.

TOUJOURS LA MÊME LOGIQUE

On l'a vu, par exemple, au travers du dispositif mis en place qui vise à faire des chômeurs des coupables en puissance et met en œuvre tout un arsenal de sanctions à leur endroit.

On l'a vu également dans les nouveaux trains de privatisations, en particulier des autoroutes. Au-delà des rentrées budgétaires escomptées –bien éphémères au demeurant-, c'est un nouvel abandon du service public à une concurrence effrénée, sans aucune garantie sur la prestation qui sera rendue, en rupture avec tous les engagements antérieurs.

Et que dire des ordonnances, prétendument « pour l'emploi » prises au début du mois d'août. Pour ne parler que d'une des dispositions qu'elles contiennent, parmi tant d'autres, le contrat de nouvelle embauche* (le CNE) permettra potentiellement à 96 % des entreprises employant un tiers du salariat de licencier sans motif un travailleur, et ce, pendant une durée de 2 ans après son recrutement. Comme le déclare la CGT, nous voilà revenus 130 ans en arrière, puisque le droit à une indemnisation pour licenciement abusif a été reconnu en ... 1872 !

LA FONCTION PUBLIQUE N'EST PAS EPARGNEE

Si le nouveau ministre, Christian JACOB, ne reprend pas explicitement les projets de son prédécesseur à son compte, il ne les désavoue pas non plus.

Surtout, aux exigences de la CGT en matière de

salaires, de grille indiciaire, d'emploi public ou de non-titulaires, notamment, il n'apporte aucune réponse concrète, ce qui, évidemment, n'augure rien de bon.

D'ailleurs, même si les dernières projections sont très en retrait par rapport aux annonces du premier trimestre de l'année (on parlait alors de 12 à 21 000 emplois en moins), le gouvernement projette une nouvelle réduction des effectifs dans la Fonction publique de l'Etat d'environ 5 000 emplois pour l'année prochaine.

Quant au pouvoir d'achat des fonctionnaires, certains médias ont pronostiqué –sans être démentis- que la marge de manœuvre sur le budget 2006 serait d'ores et déjà des plus réduites.

NE PAS S'EN LAISSER COMPTER

En dépit des apparences et de cette fuite en avant dans le libéralisme le plus exacerbé, le gouvernement n'est pas en croisière sur une mer d'huile.

En témoignent, par exemple, les reculs qui lui ont été infligés, dans les luttes comme dans les urnes. En outre, des dissensions significatives ne cessent de se faire jour dans son propre camp.

C'est dire que l'heure ne saurait être à un quelconque immobilisme. Bien au contraire, il faut travailler activement à la reprise de la mobilisation, la plus ferme et la plus unitaire possible. C'est dans cette perspective que s'inscrivent les 9 meetings de la rentrée de la CGT dans la première quinzaine de septembre et, dans la même période, la prochaine rencontre des confédérations qui est annoncée.

Tout en militant activement pour la convergence et le développement des luttes public/privé, l'UGFF (avec nos camarades des Services Publics, de la Santé et des PTT) travaille sans relâche à la construction d'une riposte pour la Fonction publique. A son initiative, une rencontre unitaire doit avoir lieu dans les premiers jours de septembre avec les autres fédérations de fonctionnaires.

Plus que jamais, l'action y sera à l'ordre du jour.

* En complément de l'indispensable mobilisation, la CGT a attaqué deux ordonnances –celle du CNE et celle excluant les salariés de moins de 26 ans du calcul des effectifs des entreprises- devant le Conseil d'Etat.